



SPIP MAISON D'ARRÊT de NANCY

L'ÉTÉ SERA CHAUD , ET LA RENTRÉE PLUS ENCORE

La situation du SPIP de la Maison d'Arrêt de Nancy Maxéville ne cesse de se détériorer, depuis de nombreux mois, dans l'indifférence générale

Pour rappel :

- Les deux personnels administratifs sont en arrêt de travail depuis février 2025.
- Un poste de CPIP est découvert en raison d'un départ sur le pôle milieu ouvert fin mai 2025.
- Une assistante sociale est partie en mobilité fin mai 2025.
- Le service civique lié aux activités culturelles a vu son contrat se terminer en mai 2025.
- Un agent non titulaire recruté en septembre 2024 pour une durée d'un an ne sera pas renouvelé et quittera donc l'établissement dans le courant de l'été.

Pas moins de 6 personnels ont quitté le service ou sont absents, en l'espace de 3 mois : soit 30 % de l'effectif du SPIP !!! et cela sans perspective d'amélioration à court terme.

Les présents doivent également faire face à des arrêts de travail d'autres personnels, ou tout simplement gérer les absences liées à des congés bien mérités, ou s'accommoder des dysfonctionnements de PRISME, ce qui fait perdre encore plus de temps.

Dans le même temps, le nombre de personnes incarcérées à l'établissement ne cesse d'augmenter, pointant ce jour à un effectif de 781 détenus. Rappelons ici que le SPIP de la maison d'arrêt de Nancy doit également gérer dans cet effectif les situations complexes de l'UHSA et de l'UHSI.

Qui peut croire qu'une assistante sociale seule peut accompagner la situation de 781 personnes ?

Qu'un SPIP de la taille de la Maison d'arrêt de Nancy, avec le turn over qu'on peut constater chaque mois peut décentement fonctionner sans secrétariat ?

Alors quelles solutions ?

Du bricolage...comme on en a l'habitude dans les SPIP ! La mise à contribution des personnels présents, des bonnes volontés. Sous couvert de la « continuité du service public » on en demande de plus en plus à l'ensemble des agents. Des tentatives pour boucher les trous en espérant que ça tienne, que la boulette qui ferait tâche soit évitée. Mais vu les circonstances, boulette il va y avoir ça paraît assez évident.

Quant à notre Direction, elle s'assoit une fois de plus sur les règles du dialogue social en diffusant une note d'organisation provisoire du secrétariat en milieu fermé datée du 19/06/2025, sans la faire examiner en CSA alors qu'un CSA a lieu ce même 19/06/2025 ! ... forçant ainsi la CGT IP 54 à demander la convocation d'un CSA extraordinaire pour échanger sur cette question.

La décision du Tribunal administratif de Nancy du 10/04/2025 est pourtant limpide : toute note de service mettant en œuvre des dispositions de fonctionnement et d'organisation de service doit faire l'objet d'une saisine du CSA du SPIP de Meurthe et Moselle afin de le consulter sur ce projet de

texte. Pour le tribunal administratif, cette consultation, obligatoire, constitue une garantie pour les agents concernés.

Bien que désavouée il y a moins de 3 mois par le tribunal administratif de Nancy sur le même sujet, la direction du SPIP 54 persiste à balayer le dialogue social et se positionne au-dessus des décisions de justice.

Nous nous insurgeons contre l'absence totale de réponse aux différentes sollicitations concernant cette problématique RH au SPIP de la MA de Nancy :

Pourquoi aucun agent contractuel n'est-il recruté pour occuper un poste au secrétariat du SPIP MF de Nancy ?

Pourquoi l'agent non titulaire présent au service, en charge d'un effectif plein, qui fait ses preuves, n'est-il pas renouvelé ?

Pourquoi cette indifférence de la direction du SPIP 54 et de la DISP de Strasbourg vis-à-vis de cette situation RH plus que détériorée ?

La solidarité a ses limites, la bonne volonté aussi.

Encore une fois nous demandons à pouvoir exercer nos missions de réinsertion et de prévention de la récidive dans des conditions dignes et satisfaisantes pour notre santé, ce qui est le minimum.

Tout employeur est garant de la santé de ses agents.

Si la DISP et la direction du SPIP de Meurthe et Moselle sont promptes à rappeler à leurs agents leurs devoirs, elles peuvent commencer par les leurs !

Nous exigeons un renfort RH immédiat au SPIP de la Maison d'arrêt de Nancy, et ne cesserons pas d'alerter sur cette situation.

Nous ne lâcherons rien.

ALERTE

Nancy, le 27 juin 2025, la CGT IP 54